

## Triticale – Production Fondation, Enregistrée et Certifiée

Triticale comprend le triticale de printemps et le triticale d’hiver.

### Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées

Les normes de base pour toutes les cultures sont énoncées dans [Exigences générales pour toutes les cultures de semences pédigrées](#). De plus, les normes suivantes s’appliquent au triticale.

### Exigences concernant le terrain

Culture inspectée	NE doit PAS être produite sur un terrain qui :
Printemps Certifiée	a porté l’année précédente : <ul style="list-style-type: none"><li>• une culture non pédigrée d’orge, de blé dur (durum), d’avoine, de seigle, de triticale ou de blé.</li><li>• une culture de triticale d’une variété différente.</li></ul>
Hiver Certifiée	
Printemps Enregistrée	a porté l’année précédente : <ul style="list-style-type: none"><li>• une culture non pédigrée d’orge, de blé dur (durum), d’avoine, de seigle, de triticale ou de blé.</li><li>• une culture de triticale d’une variété différente.</li></ul>
Hiver Fondation et Enregistrée	
Printemps Fondation	a porté l’année précédente : <ul style="list-style-type: none"><li>• une culture non pédigrée d’orge, de blé dur (durum), d’avoine, de seigle ou de blé.</li><li>• une culture non pédigrée de haricot, d’alpaste des Canaries, de pois chiche, de féverole, de lin, de lentille, de lupin, de pois, de carthame, de soya ou de tournesol qui a suivi une culture non pédigrée de triticale trois (3) ans auparavant ou une variété différente de triticale trois (3) ans auparavant.</li></ul> a porté au cours de l’une ou l’autre des deux (2) années précédentes : <ul style="list-style-type: none"><li>• une culture non pédigrée de triticale.</li><li>• une culture de triticale d’une variété différente.</li></ul>

### Inspection des cultures

Les cultures de triticale doivent être inspectées entre l’épiaison et la maturité.

## Normes applicables aux cultures

### Isolement

Distances d'isolement minimales requises entre une culture inspectée et d'autres cultures :

- |   |                     |
|---|---------------------|
| 1. Pureté variétale   | Distance            |
| a. Triticale pédigré inspecté de la même variété              | 1 mètre (3 pieds)   |
| b. Différentes variétés de triticale ou triticale non pédigré | 3 mètres (10 pieds) |
| 2. Pureté mécanique   | Distance            |
| a. Orge, blé dur (durum), avoine, seigle, blé                 | 2 mètres (6 pieds)  |

### Tolérances maximales d'impuretés

- Pureté variétale** (hors-types/autres variétés en moyenne dans 10 000 plants)
  - Fondation – 1
  - Enregistrée – 3
  - Certifiée – 8
- Pureté mécanique** (autres espèces, dont les semences sont difficiles à séparer de celles de la culture inspectée, en moyenne dans 10 000 plants)

Autre espèce	Fondation	Enregistrée	Certifiée
<b>Orge</b>	2	2	4
<b>Blé dur (durum)</b>	1	1	5
<b>Avoine</b>	4	4	8
<b>Seigle</b>	1	1	3
<b>Blé</b>	1	1	5